

Forêt sèche
Espèces envahissantes
Patrimoine marin

espaCENature

Edito de la présidente

C'est avec un plaisir renouvelé que je vous adresse à tous, communauté d'acteurs qui œuvrent sans relâche, à tous les niveaux, pour la protection de nos espaces naturels, mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année !

L'équipe du CEN, tout en assurant la continuité des missions et des actions menées depuis plusieurs années à vos côtés, va s'engager, en 2019 dans la coordination de nouveaux projets structurants en faveur de la préservation du patrimoine naturel calédonien.

Ainsi, cette année verra le démarrage des premières actions du programme PROTEGE, financé par le 11ème Fonds Européen de Développement (FED régional), l'Agence Rurale et les provinces. Les activités, pilotées par le CEN grâce à une équipe renforcée, seront orientées vers la régulation des ongulés envahissants sur des zones prioritaires définies avec les collectivités. En parallèle, le CEN, avec ses partenaires, continue de s'engager activement dans le pilotage et la mise en œuvre des axes de la stratégie « Espèces Exotiques Envahissantes » définie à l'échelle du Pays.

Il se voit également confier la coordination de l'élaboration d'une stratégie de renforcement de la résilience des récifs coralliens, grâce à un partenariat avec la Fondation de la Grande Barrière. La mise en œuvre des plans d'actions IFRECOR et Dugong renforcera l'indispensable mobilisation autour de la préservation du patrimoine marin exceptionnel de la Nouvelle-Calédonie.

Du côté de la forêt sèche, notre équipe s'attachera, en collaboration notamment avec les services des provinces, à donner corps aux plans de gestion élaborés en 2018 pour les sites prioritaires. Et parce que toute mesure de gestion doit être évaluée pour juger avec objectivité de son efficacité, le CEN, avec l'appui de nos partenaires scientifiques, s'engage dans la définition d'une méthode d'évaluation standardisée des opérations de restauration écologique des forêts sèches. Enfin, l'expertise acquise étant vouée au partage, des éléments techniques ayant fait leur preuve ces dernières années pour restaurer ce patrimoine remarquable seront diffusés auprès du grand public et des professionnels.

Forêt sèche

Des plans de gestion pour les sites prioritaires de forêt sèche

Un travail de planification a été mené grâce à l'appui d'une étudiante de Montpellier SupAgro encadrée par l'équipe du pôle Forêt Sèche (PFS). Grâce à ce travail les forêts sèches de la presqu'île de Pindaï, du domaine de Déva, de Beupré, de Tipenga, de Tiéa et de la Pointe Maa bénéficient d'un plan de gestion simplifié pour la période 2019-2023 mentionnant les actions à mener pour la protection à long terme et la restauration de ces sites. Les actions priorisées et planifiées vont de la protection physique, au suivi scientifique des forêts sèches, en passant par la surveillance, le reboisement, la sensibilisation, la coordination des activités et l'animation des conventions de gestion. Ces actions seront mises en œuvre dès 2019 par les gestionnaires, le CEN et les propriétaires.

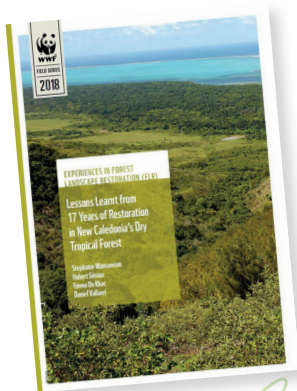


Plans de gestion des sites prioritaires de forêt sèche

Forêt sèche

17 ans d'actions pour la conservation et la restauration des forêts sèches de Nouvelle-Calédonie

Après les forêts humides de Madagascar, le WWF met en avant dans ce rapport les actions développées en faveur de la conservation et de la restauration des forêts sèches en Nouvelle-Calédonie initiées dès 2001 et coordonnées par le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Calédonie depuis 2012.



Rapport forêt sèche NC (WWF)

Les dernières initiatives de protection et de restauration des forêts sèches assurées par le CEN y sont mentionnées ainsi que des perspectives stratégiques proposées par le WWF (membre du CA du CEN) pour poursuivre les efforts de conservation des forêts sèches en Nouvelle-Calédonie.

Cette publication, s'appuyant sur des informations mises à disposition par les membres du CEN et de son conseil scientifique via le PFS, met en perspective les avancées de la stratégie de conservation des forêts sèches en Nouvelle-Calédonie, depuis son évaluation en 2012, à la lueur des processus de restauration des paysages forestiers (Forest Landscape Restoration-FLR) mis en œuvre aux quatre coins du monde.

Mieux connaître la forêt sèche : l'éducation et la sensibilisation des petits et grands

Qui d'autres que les calédoniens eux-mêmes pour protéger au mieux, et au quotidien, ce patrimoine naturel unique qu'est la forêt sèche ? Oui, mais pour protéger il faut connaître !

Eduquer, sensibiliser et informer, petits et grands, et curieux de nature, sont les maîtres mots du Centre d'Initiation à l'Environnement de Nouvelle-Calédonie qui développe, en partenariat avec le CEN, un programme pédagogique d'animations dédié aux forêts sèches.

Les activités conduites en classe auprès des scolaires, ainsi que les sorties en forêt sur les sites de Pindaï (Pouembout) et du domaine de Deva (Bourail), sont une belle opportunité d'apprendre de façon instructive et ludique le fonctionnement des forêts sèches, de découvrir ses trésors cachés et de comprendre les menaces qui aujourd'hui continuent à impacter cet écosystème.

En 2018, 33 interventions pédagogiques ont été menées du Nord au Sud, sur la côte Ouest de la Grande Terre.



Sortie nature presqu'île de Pindaï (CIE)

2007-2018 : l'étude de l'évolution floristique et structurale des forêts sèches, 11 ans après

Comment une forêt sèche protégée évolue-t-elle dans le temps ? C'est à cette question que le PFS du CEN a souhaité répondre en programmant en 2018 le suivi de deux des principaux sites de forêt sèche sur lesquels des actions de protection et de restauration écologique sont mises en œuvre depuis plus d'une décennie.

En effet, les sites de Beupré et Nékoro, sur la commune de Poya, sont protégés depuis 2006 par une clôture anti-cervidés, permettant de limiter l'impact des herbivores (cerfs) et autres espèces exotiques envahissantes animales (cochons). Outre les opérations de reboisement développées les années suivantes, une étude de l'évolution de la composition floristique et de la structure de la végétation, à l'abri de toute prédation



Suivi d'un transect au sein d'une forêt sèche protégée

animale, fut programmée dès 2007.

Les scientifiques de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) établirent alors l'état initial des deux forêts sèches, une sorte de photographie du milieu à un instant T. Inventaire et mesure des grands individus, et comptage des jeunes arbres pour l'étude de la régénération sont les principales données recueillies le long des transects installés sur chacun des sites.

En 2018, dans le cadre d'un groupe de travail dédié, le PFS et ses membres décident d'effectuer de nouveaux relevés. Ainsi, 11 ans après l'état initial de 2007, ce nouveau suivi et la comparaison des données permettront notamment d'évaluer et de guider les efforts de conservation des forêts sèches de Nouvelle-Calédonie.

Forêt sèche

FOCUS SITE : La presqu'île de Pindaï

La presqu'île de Pindaï est gérée depuis 2006 par la Province Nord suite à un accord de mise à disposition avec le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

Depuis 2018, les forêts sèches de la presqu'île de Pindaï font l'objet d'un plan de gestion qui prévoit entre autre la protection-restauration des forêts, la conservation et la protection des espèces emblématiques, l'accueil et la sensibilisation du public.

Abritant 268 ha de forêt sèche, la presqu'île de Pindaï est le deuxième plus grand site de forêt sèche sur foncier public de Nouvelle-Calédonie. La forêt sèche de Pindaï est également le refuge de 104 espèces végétales des forêts sèches dont des espèces rares et menacées telles que le *Phyllanthus pindaiensis* ou le *Pittosporum gatopense*.

La province Nord et ses partenaires s'attachent depuis 2006 à préserver ce site emblématique à travers des actions de protection physique des forêts sèches, de prévention des incendies, de lutte

contre les espèces exotiques envahissantes animales et végétales, de plantations d'espèces endémiques, ou de sensibilisation.

Le CEN accompagne depuis 2015 la Province Nord pour la gestion de ce site prioritaire à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie notamment par le biais du projet BEST 2.0 qui a permis la réalisation de plantation de forêts sèches « ex-nihilo », l'organisation de sorties découvertes de cet écosystème patrimonial et l'édition de supports d'information.

Pour plus d'information sur la presqu'île de Pindaï vous pouvez consulter la fiche de présentation des forêts sèches et le site internet de la Province Nord.



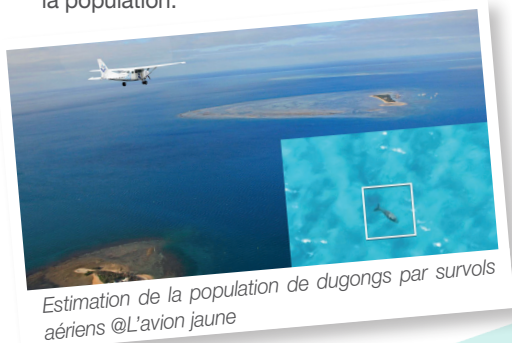
La forêt sèche de Pindaï

Patrimoine marin

L'utilisation de nouvelles technologies pour dénombrer les dugongs



Le risque de disparition des dugongs en Nouvelle-Calédonie est une préoccupation majeure. Les mortalités de dugongs liées aux activités humaines sont la cause de la diminution de la population.



Estimation de la population de dugongs par survols aériens @L'avion jaune

Dans le cadre du Plan d'actions dugong, une étude a été initiée en octobre 2018 pour estimer la population par survols aériens. Elle fait appel à des techniques innovantes couplant imagerie aérienne et intelligence artificielle (apprentissage profond). Une première pour le territoire et une méthode expérimentale résolument tournée vers l'avenir !

Cette étude, financée par l'Agence Française pour la Biodiversité et le Ministère en charge de l'écologie fait appel à l'expertise de trois entreprises :

- Vertical Passion, société calédonienne qui met à disposition un pilote et un avion
- L'Avion Jaune, concepteur du système d'acquisition et responsable de l'acquisition des images en vol ;
- Wipsea, spécialisée dans le traitement automatique d'images aériennes pour la détection d'espèces animales menacées.

La campagne de survols qui a débuté le 27 octobre s'est achevée le 5 décembre 2018. Il aura fallu 60 h de vols pour quadriller les principales zones de répartition des dugongs et acquérir plus de 20 000 images. Les résultats définitifs sont attendus pour avril 2019.

Opération de ramassage de déchets sur Bélep

Les lundi 22 et mardi 23 octobre 2018 l'association de gestion Pwee Molep a organisé deux journées de ramassage de déchets sur des îlots. Après une phase de collecte, les habitants de Belep ont pesé puis trié plus de 600 kilos de déchets du côté de Bweo et 340 kilos sur Wea et Ono. Une façon d'alerter les pouvoirs publics et les partenaires privés pour que des solutions de traitement des déchets soient envisagées sur cet archipel relativement isolé. Cette action fait partie des objectifs prioritaires du plan de gestion voté en 2018 et valable jusqu'en 2022.



Tri des déchets collectés

10^{ème} bougie, les lagons et les récifs font plus que jamais la fierté des calédoniens

2018 aura marqué le dixième anniversaire de l'inscription au patrimoine mondial. Par leurs actions, leurs mobilisations, les acteurs de la gestion mais également l'ensemble des calédoniens ont montré leur attachement aux valeurs portées par cette reconnaissance internationale. Parmi les nombreuses opérations entreprises, 11 événements ont mis à l'honneur cette célébration et ont comptabilisé des milliers de visiteurs tout au long de l'année. Le CEN a quant à lui clôturé l'année en proposant une caravane de conférences dans les provinces permettant de dresser un bilan de 10 années d'action, de présenter l'état de santé du site inscrit et de valoriser les acteurs. En mars 2019, l'édition du timbre issu d'un concours proposés aux élèves de 6^{ème} et 5^{ème} du territoire clôturera cette commémoration. #gardiensdeslagons

La zone côtière ouest a mis en place des partenariats solides sur la question des déchets

Le comité de gestion de la Zone Côtière Ouest est depuis plusieurs années déjà très investi dans la gestion des déchets. En effet, il a su tisser un partenariat étroit et régulier avec le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVM) de La Foa, l'association Trecodec et les communes. Il mène ainsi régulièrement de nombreuses actions dans ce domaine que ce soit en milieu tribal ou au sein des villages, sur les marchés, alternant sensibilisation et actions de terrain.

Ainsi, en 2018, il a installé une mini déchetterie durant trois semaines sur les tribus de Pothé et d'Azareu, a ramassé près de



Confection de sacs tressés par les femmes des tribus

500 kg de déchets dans le village de Bourail en partenariat avec Caledoclean, la mairie et le SIVM. Il s'est également mobilisé durant la semaine européenne des déchets en distribuant sur les marchés de Sarraméa, La Foa et Bourail des sacs tressés par les femmes des tribus avoisinantes et des sacs réutilisables en tissu issus d'un partenariat avec la croix rouge.

Pour en savoir plus sur les actions de la ZCO suivez leur page [Facebook](#) ou abonnez-vous à leur newsletter en écrivant à : secretariatzco@gmail.com

Le saviez vous ?

On estime que près de 75 % des récifs seraient menacés par l'effet combiné du changement climatique et de pressions locales. 1 billion de personnes sur près de 101 pays bénéficient des services rendus par ces écosystèmes



Les calédoniens fiers de leur lagon

Les récifs face aux changements climatiques: un enjeu planétaire

Lors de la dernière conférence en 2016 des gestionnaires de sites marins inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, ces derniers ont exprimé leurs besoins de soutien pour faire face aux changements climatiques. C'est sur la base de cette demande unanime que la [Fondation de la grande barrière](#) en partenariat avec le [Centre de patrimoine mondial](#) a proposé à cinq sites récifaux inscrits au patrimoine mondial d'intégrer un programme visant en renforcer la résilience des récifs. Les fonds de ce projet émanent d'un appel à projet lancé par la Fondation Billiton (BHB).

La Nouvelle Calédonie, Ningaloo, La Grande Barrière, Palau et Belize travailleront conjointement, appuyés d'experts mondiaux et avec les communautés locales, à l'élaboration d'une stratégie de résilience sur le long terme.

En Nouvelle Calédonie c'est au CEN, organisme Pays et point focal pour le bien inscrit, que la coordination de ce projet a été confiée et qui verra l'équipe se renforcer avec le recrutement d'un chargé de projet dédié.

Les objectifs du projet sont les suivants :

- Renforcer les compétences des acteurs de la gestion et autres parties prenantes
- Soutenir la mise en œuvre de premières actions de la stratégie de résilience
- Renforcer la coopération et l'échange de bonnes pratiques entre les sites partenaires du projet.

#reefresilient #marineworldheritage

Les sites récifaux inscrits sur la Liste du patrimoine mondial



Les sites choisis pour le projet

1. La Grande Barrière de Corail – Australie
2. La Côte de Ningaloo – Australie
3. Les lagons de Nouvelle Calédonie: diversité récifale et écosystèmes associés
4. Le réseau de réserves de la barrière récifale de Belize
5. Le Lagon Sud de Rock Islands – Palau

Suivi satellitaire des tortues marines de Nouvelle-Calédonie par le WWF

La Nouvelle-Calédonie a un rôle prépondérant à jouer dans la conservation des tortues marines car elle est responsable de plusieurs sites majeurs de ponte. Mais la protection de ces sites ne peut suffire à la sauvegarde des populations. C'est pour cela que le WWF vient de lancer le [projet SAT-NC](#) de balisage satellite des tortues marines en Nouvelle-Calédonie. Mené en partenariat avec les collectivités locales, l'Aquarium des Lagons et Bwără Tortues Marines, ce projet a pour objectif d'établir les principales

routes migratoires et sites d'alimentation des tortues vertes et « grosse tête » venant pondre sur nos plages. Se faisant, la fondation espère obtenir des informations qui permettront aux gestionnaires concernés d'assurer une meilleure protection de ces espèces. En effet, en effectuant leurs longs déplacements, les tortues sont amenées à faire face à de nombreuses menaces telles que les prises accidentelles de pêche et la chasse, notamment lorsqu'elles traversent les frontières...

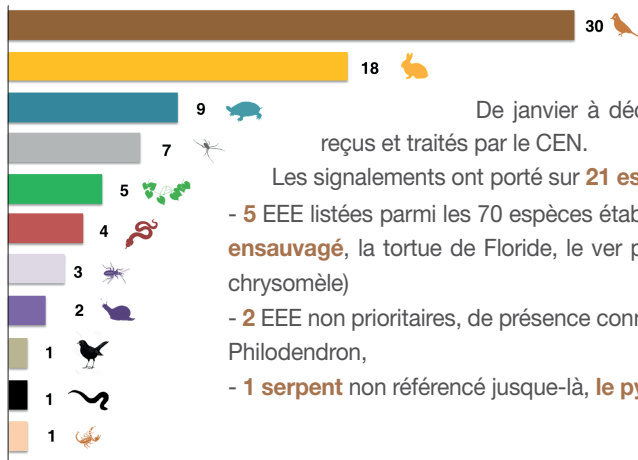
Espèces envahissantes

Un bateau infesté de punaises diaboliques refusé à Nouméa

Par principe de précaution, le gouvernement de Nouvelle-Calédonie a interdit l'accostage d'un navire à Nouméa. La raison : il était infesté de punaises diaboliques (*Halyomorpha halys*). Cet insecte originaire d'Asie du Sud-Est a été introduit en Amérique et en Europe, où il est devenu un ravageur des cultures. La meilleure arme contre toute espèce exotique envahissante est assurément d'éviter son introduction sur le territoire.



Bilan de la cellule de veille pour l'année 2018



De janvier à décembre 2018, **81 signalements** et **9 sollicitations** diverses ont été reçus et traités par le CEN.

Les signalements ont porté sur **21 espèces** distinctes, dont :

- **5 EEE** listées parmi les 70 espèces établies et **prioritaires** à l'échelle pays : le **bulbul** à ventre rouge, le **lapin ensauvagé**, la tortue de Floride, le ver plat de Nouvelle-Guinée et *Aspidomorpha quinquefaciata*, (coléoptère chrysomèle)
- **2 EEE** non prioritaires, de présence connue sur le territoire : l'escargot carnivore *Gonaxis sp.* et une espèce de Philodendron,
- **1 serpent** non référencé jusque-là, le **python réticulé** (voir [lettre d'information précédente](#)).

Un Bulbul abattu à Boghen (Bourail)

En **novembre 2018**, un chasseur de Bourail, averti et vigilant, a observé et abattu pour la première fois, un bulbul isolé à **Boghen**. Suite à ce signalement, un appel à vigilance a été lancé auprès des gestionnaires, partenaires du secteur et du Grand Public. Aucun autre spécimen n'a été observé depuis lors.

Un bulbul avait déjà été signalé en août 2017 au **collège L. Djiet** de Bourail et abattu grâce à l'intervention de la FFCNC et de l'équipe du collège.

Merci de votre vigilance et votre contribution à signaler toute nouvelle observation sur www.cen.nc/web/cen/signaler ou au **75 30 69**.

Pour plus d'information sur l'évaluation des risques liés à la dispersion du **bulbul** en Nouvelle-Calédonie, le **manuscrit de thèse** de Martin Thibault (IAC) est désormais accessible (voir chapitre PARUTIONS).

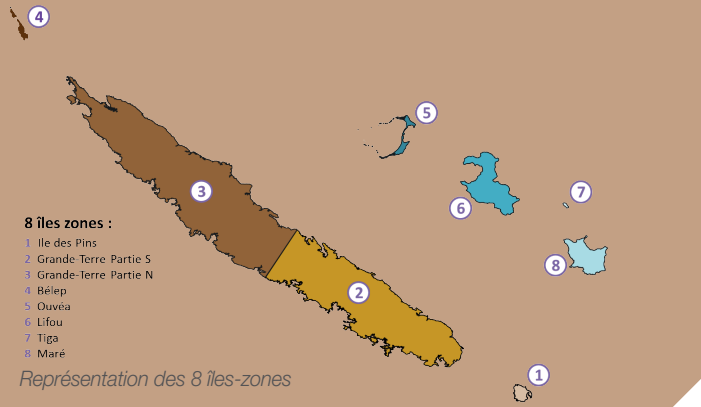


Espèces envahissantes

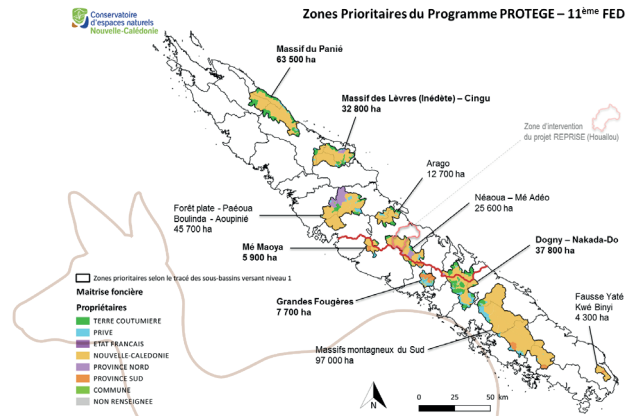
Espèces prioritaires à surveiller

Afin de renforcer la surveillance et la détection précoce des espèces exotiques envahissantes, permettant une intervention rapide et à moindre coût, une liste d'espèces prioritaires à surveiller pour chacune des 8 îles-zones du territoire est en cours d'édition.

Trois ateliers de travail (Végétaux, Vertébrés et Invertébrés) se sont tenus au cours des 4 derniers mois. A l'issue de ce travail, des guides de l'observateur seront édités en 2019 pour chaque île-zone, certains adaptés aux experts et d'autres aux non-experts, puis largement diffusés afin que chaque Calédonien puisse contribuer à détecter et prévenir de nouvelles invasions biologiques.



PROTÉGER les espaces naturels contre les cerfs et les cochons



Le programme régional PROTEGE (Programme Régional Océanien des Territoires pour la Gestion durable des Ecosystèmes), subventionné par l'Union Européenne, a été officialisé le 25 octobre 2018 pour une durée opérationnelle de 4 ans. Un de ces objectifs est la régulation opérationnelle des cerfs et cochons, focalisés sur certaines zones prioritaires à forts enjeux environnementaux, parmi 10 zones déjà identifiées (voir carte). Ce volet sera cofinancé par la toute nouvelle Agence Rurale et les collectivités locales.

Lutte biologique contre la jacinthe et la fougère d'eau

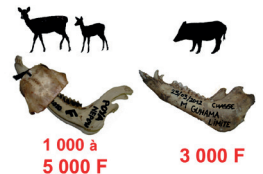


Suite au retour d'expériences encourageant obtenu par la Biofabrique de Port-Laguerre (Province Sud) et une visite des installations en fin d'année 2018, la Biofabrique, le CEN et ses partenaires explorent les modalités de développement en 2019, de cette technique de lutte à l'échelle de la Grande Terre.



Opérations mâchoires de cerfs et de cochons en 2019

Les opérations «mâchoires» de CERFS et de COCHONS ont été reconduites en 2019 par la toute nouvelle Agence Rurale, selon les mêmes modalités que l'année précédente (voir détail sur www.cen.nc/breves). En 2018, 7 328 mâchoires de cerfs et 4 306 mâchoires de cochons ont été primées.



Parutions

Valorisation de la viande de cerf de chasse

L'étude réalisée au cours du 1^{er} semestre 2018, dans le cadre du projet RESCCUE, est désormais accessible en ligne sur le site du CEN (cliquez [ici](#)).

Cette étude explore les risques et bénéfices économiques potentiels, en perspective d'inciter et accompagner la régulation des cerfs en zones accessibles.



Thèse de doctorat sur le chat haret

Le manuscrit de thèse de Pauline Palmas (IRD) est désormais accessible (cliquez [ici](#)).

Thèse de doctorat sur le bulbul à ventre rouge

Le manuscrit de thèse de Martin Thibault (IAC) est désormais accessible (cliquez [ici](#)).

À Paraître en 2019

Atlas des Mammifères de France et d'outre-mer Vol.2 (Ongulés et Lagomorphes), sous la coordination du MNHN. Le CEN a notamment coordonné les contributions locales, la rédaction des monographies « Cerf de Java » et « Nouvelle-Calédonie ».

Espèces exotiques envahissantes marines : un risque pour les écosystèmes marins et littoraux des collectivités françaises d'outre-mer. État des lieux et recommandations, sous la coordination du Comité Française de l'UICN.



Retrouvez sur le site du CEN www.cen.nc/documents/especes-envahissantes, les ouvrages, rapports, documents techniques, d'information et de sensibilisation, et notamment la stratégie pays, la liste des EEE prioritaires et les archives des lettres d'information technique sur les EEE.